



Québec, 8 juin 2017

Monsieur/Madame

Nous sortons d'une rencontre avec notre conseillère financière, que nous avons depuis 20 ans, nous sommes très satisfaits de son excellent travail qui nous permet de maximiser nos placements année après année.

Nous sommes totalement en désaccord à tout changement de rémunération de notre conseillère, car les petits investisseurs comme nous, sommes très privilégiés de garder un service aussi professionnel dans les conditions actuelles.

Francois Prémont

Nicole Gravel